



EXPO-FOTO SUNDAY BRUNCH AM PARK 04.08.2024 « MON ENDROIT PRÉFÉRÉ À NIEDERANVEN »

RÈGLEMENT

Introduction :

À l'occasion du « Sunday Brunch am Park » du 4 août 2024, la commune de Niederanven organise une exposition de photographie pour permettre aux participants de partager leur endroit préféré à Niederanven.

Règlement :

- Par la soumission d'une photo pour l'exposition, le participant affirme avoir pris connaissance du règlement et accepte toutes les conditions relatives à l'exposition citées ci-dessous.
- Le participant déclare sur l'honneur que toute photo envoyée ne provient pas d'un tiers. Toute photo prise par une personne autre que le participant qui soumet la photo sera disqualifiée.
- Le participant garantit que la photo soumise respecte les critères de sélection décrits dans le règlement, au mieux de sa connaissance. Toute photo qui ne se soumet pas au règlement sera disqualifiée.
- La commune réserve le droit de modifier, repousser, ou annuler le concours. Aucun dédommagement ne sera accordé. La commune ne prendra en compte aucune réclamation.
- Par la soumission de la photo, le participant accorde à la Commune le droit de faire usage de la photo à des fins de communication ou publication.

Qui peut participer :

- Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de Niederanven, ainsi qu'à tout le monde qui travaille à Niederanven.

Calendrier :

28.07.2024
(24h00)

Clôture des soumissions

(Toute photo soumise en dehors de cette date et heure ne sera pas prise en compte.)

04.08.2024

Exposition d'une photo par participant au Kulturhaus

04.08.2024

Vote des 6 meilleures photos par le public présent au « Sunday Brunch

(11h00-14h00)

am Park »

Soumission des photos :

- Chaque participant peut soumettre jusqu'à 3 photos.
- La photo peut être envoyée via mail : zesummeliewen@niederanven.lu
- La photo doit correspondre aux critères techniques suivants :
 - Photo numérique
 - Format JPEG
 - Couleurs ou noir et blanc
 - Qualité de l'envoi doit être minimum 300 DPI
 - La taille du fichier devra être de maximum 10 Mégabytes
 - Le nom du fichier doit être sous la forme « Nom. Prénom. Numéro de la photo.jpeg »

Sujet des photos :

- Le thème de ce concours est « **Mon endroit préféré à Niederanven** ». Le participant est libre d'interpréter le thème à sa façon.
- La photo ne peut pas comporter de filigrane (watermark) ni de nom.
- Les drones sont strictement interdits.
- Le participant s'engage à ne prendre aucune photo pouvant porter atteinte à la vie privée, transgresser les bonnes mœurs ou troubler l'ordre public.
- Le non-respect des critères de sélection entraînera la disqualification de la photo.

Prix :

- Pendant le Sunday Brunch am Park du 4 août 2024, tous les participants auront la possibilité de remplir un formulaire entre 11h et 14h, et de choisir les 3 meilleures photos. Les 3 gagnants recevront un petit cadeau. **Les 6 photos qui auront le plus de votes seront publiées dans le bulletin communal, sur le site internet et les médias sociaux de la commune.**